

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE ANNUELLE 31 01 2018

L'Assemblée Générale statutaire annuelle de la section corrézienne de l'AMOPA s'est tenue au lycée René Cassin à Tulle, le mercredi 31 janvier 2018. Le président Mathieu Sieye étant absent, elle a été déclarée ouverte à 14h00 par le vice-président Raymond Quéraux, en présence de Monsieur Daniel Passat, nouvel IA-DASEN de la Corrèze, et de 40 membres (21 pouvoirs reçus). Le secrétariat en a été assuré par Geneviève Queyrie et Dominique Bouix. Remarque : le changement de calendrier de l'assemblée générale n'a pas eu d'influence négative sur le nombre de présents (38 l'année précédente).

1-Examen du procès-verbal de l'assemblée générale 2016

Aucune remarque n'est formulée, il est adopté à l'unanimité.

2-Bilan des activités 2017

a-Vie statutaire.

Trois réunions du bureau, du bureau élargi et du comité de section se sont tenues le 8 février au lycée René Cassin de Tulle, le 12 avril au collège Voltaire à Ussel, et le 27 septembre au lycée René Cassin à Tulle.

Participation de l'AMOPA 19 à la vie de l'association nationale : notre section a été représentée par Dominique Bouix à la conférence annuelle des présidents de section, à Paris, et par Jean Goudour et Jean-Pierre Laurensou à l'assemblée générale, à Bordeaux.

b-Activités culturelles

- Comité de Brive :

11mars - Conférence de Reg Alcorn à Varetz. Thème : « Poussière de destin, le bleu » : 20 participants.

8 juin - Sortie à Monbazillac (château et vinification) et Bergerac (cabaret) : 29 participants.

13 septembre - Randonnée pédestre sur le Causse (annulée en raison des conditions météorologiques).

20 septembre - Conférence de Jean-François Brunie, à Brive Danton. Thème : « d'Albignac à Turenne » :

15 participants.

18 octobre - Visite de l'Unité de valorisation énergétique de Brive : 15 participants.

- Comité de Tulle :

23 septembre - Sortie à Curemonte (village labellisé, châteaux, distillerie artisanale) : 32 participants.

- Comité d'Ussel :

13 mai - Sortie à Aubusson (thème : la tapisserie) : 28 participants.

12 octobre - Ussel, 2 conférences de Moez Rhimi (thème : « le microbiote, ami ou ennemi ? »), auprès des lycéens du lycée Bernard de Ventadour (60 participants) et en direction du grand public (70 participants).

Ainsi, notre section a conduit, au cours de l'année 2017, plusieurs actions en direction des scolaires et du grand public, ce qui est conforme à son statut d'association reconnue d'utilité publique (ARUP).

c-Promotion de la langue française

- Concours départemental 2017 : 199 travaux présentés au jury, en provenance de 28 établissements scolaires, 49 travaux primés, (voir palmarès joint), cérémonie de remise des prix organisée au collège d'Ussel le samedi 20 mai. Merci au Conseil départemental et à la CCI de la Corrèze, pour leur aide financière, et au collège d'Ussel pour sa très belle organisation.

- Prix de l'Alliance Française de Brive : Marina Bonetti (collège d'Arsonval, Brive) et Manel Abid (collège Jean Moulin, Brive).

- Foire du Livre de Brive : 20 des lauréats du concours ont été invités le 11 novembre à rencontrer et échanger avec un auteur présent à la Foire, Thomas Gornet, auteur de « Sept jours à l'envers », éditions du Rouergue. La difficulté à s'assurer de la présence des lauréats (10 présents sur 20 invités) interroge. Pouvoir les contacter plus directement, leur remettre le livre de l'auteur en amont pour lecture préalable pourraient être des solutions (à examiner au prochain comité de section).

- Concours du Ministère de la poésie, parrainé par la MGEN : il a été fait appel à l'AMOPA pour composer le jury.

d-Stand AMOPA à la Foire du livre de Brive

Jean Dupetitmagnieux remercie les représentants des 3 comités d'arrondissement présents au stand de la Foire du livre de Brive les 11 et 12 novembre. Il souligne l'intérêt suscité par ce stand et les visites amicales d'amopaliens venus de diverses régions de l'hexagone. Il rappelle qu'un an sur deux l'AMOPA fournit des correcteurs pour la « dictée pour les nuls ». Question : l'AMOPA ne pourrait-elle pas être mentionnée sur le fascicule de la foire ?

Le bilan des activités 2017 est approuvé à l'unanimité.

3-Bilan financier 2017

Jean Goudour, trésorier, a construit ce bilan selon le cadre établi par l'AMOPA nationale. Il le distribue à chacun des membres présents et le commente. A noter l'important budget consacré à la langue française, ainsi que la contribution financière de l'AMOPA au prix de l'Education citoyenne porté par l'Ordre National du Mérite.

Les vérificateurs des comptes, Jean-François Brunie et Pierre Dumoulin, se sont réunis le 24 janvier. A l'issue de leurs investigations, ils donnent quitus au trésorier pour sa comptabilité et le remercient pour son travail.

Dominique Bouix propose, en raison de nos actions menées, de solliciter une subvention auprès de SOFIA, organisme soutenant les actions conduites en direction de la jeunesse et en relation avec les auteurs.

Le bilan financier 2017, arrêté au 31 décembre 2017, est approuvé à l'unanimité.

4-Nos peines

L'AMOPA Corrèze a eu la peine de perdre récemment deux de ses membres, Elise Chazarin et Jean-Paul Migot. Une minute de recueillement est observée par l'assemblée pour honorer leur mémoire.

5-Renouvellement du bureau

Le président Mathieu Sieye n'exerçant plus en Corrèze, il y a lieu de procéder au renouvellement du bureau (rappel : selon les statuts, le bureau de section est élu par l'assemblée générale). Son successeur, Daniel Passat, est sollicité. Il se déclare très honoré par la proposition qui lui est faite. Mais il explique à l'Assemblée qu'une expérience passée lui a montré que son activité professionnelle d'IA/DASEN ne lui permettait pas d'exercer pleinement une telle fonction. En conséquence, il croit honnête de décliner cette proposition. Par contre, il souhaite participer au maximum de sa disponibilité aux travaux de la section, dont il souligne la richesse des actions conduites.

Aucune candidature pour la fonction de président n'ayant été relevée sur les bulletins d'inscription, il revient à l'Assemblée de constituer le bureau parmi les membres présents. A l'issue d'échanges approfondis et circonstanciés, Dominique Bouix et Raymond Quéraux acceptent d'assumer respectivement les fonctions de vice-présidente et de président, et Geneviève Queyrie, secrétaire, et Jean Goudour, trésorier, de poursuivre leur engagement. Les compositions du bureau élargi et du comité de section sont également actualisées sur propositions des trois comités d'arrondissement (voir page 2).

6-Projets d'activités 2018

a-Activités culturelles

- Comité de Brive :

25 avril : sortie à Hautefort (musée de la médecine) et aux grottes de Tourtoirac.

Juin ou septembre : faille de Meyssac, randonnée pédestre botanique et minéralogique (animation : Guy Chantepie).

- Comité de Tulle :

Date à fixer : conférence par Linda Baros, maître de conférences à la Sorbonne-Thème : littérature et civilisation roumaine.

8/9 septembre : visite de l'abbaye école de Sorèze (Tarn)

Date à fixer en automne: balade champêtre dans la vallée de Brezou, forêt de Blanchefort, Lagraulière.

- Comité d'Ussel :

27 avril : conférence de Pierre-Yves Gayraud. Thème : les costumes de cinéma.

13 juin : sortie à Soursac (barrage de l'Aigle, cabane des ouvriers, viaduc des Rochers noirs, jardin de Firmin, gabarre).

Date à fixer en octobre : conférence dans le cadre de la Fête de la science, thème à déterminer.

b-Concours « Défense et illustration de la langue française ».

Lancement : 13 septembre 2017, avec rappel le 17 janvier 2018.

Réunion du jury : 14 mars 2018, au lycée René Cassin à Tulle.

Cérémonie de remise des prix : samedi 26 mai, au lycée Danton à Brive.

7-Bulletin de liaison N°24

Aucune nouvelle rubrique n'est suggérée par l'Assemblée. Pour qu'il puisse être adressé d'ici fin février aux adhérents, il est demandé aux comités d'arrondissement de transmettre à Jean Dupetitmagnieux et à Pierre Dumoulin, dans la semaine qui vient, les ultimes précisions portant sur les activités culturelles et sur les compositions des dits comités.

8-Participation à la vie de l'AMOPA nationale

- conférence des présidents de section (18 janvier à Lyon) : aucun membre corrézien n'a pu se rendre disponible ce jour-là.

- représentation de notre section à l'assemblée générale de l'AMOPA nationale, le 5 mai 2018 à Compiègne : contrairement à toutes les années précédentes, notre section ne sera peut-être pas représentée, aucun membre n'étant, à ce jour, en capacité de s'y rendre.

9-Questions diverses.

- représentation de l'AMOPA 19 à la cérémonie de remise des palmes de l'AMOPA 87 à Limoges, le 2 décembre 2017 : Arlette De Meyer et Geneviève Queyrie devaient s'y rendre, mais en ont été empêchées au dernier moment par les conditions de circulation.

- cérémonie de remise des palmes 2018 : en vertu du roulement entre les 3 comités d'arrondissement, elle sera organisée le 24 novembre par le comité d'arrondissement de la Haute-Corrèze.

- défraiement des intervenants extérieurs (ex : conférenciers) : le montant est porté à 200 euros.

- manifestations, réalisations culturelles ou publications d'associations amies (ex : Alliance française-thème : Marcelle Delpastre ; lycée Danton-thème : la shoah ; ARITEB-thème : 80 ans d'usine Philips à Brive) et d'amopaliens (ex : René Boutang-thème : arts plastiques et métiers d'art ; Jean-François Brunie-thème : Albignac) : l'annonce en est transmise aux adhérents par courriel.

- le DVD retraçant les activités 2017 est prêt. Il sera proposé sur la fiche présentant les activités 2018.

- à la demande de Dominique Bouix, les fichiers d'adhérents établis par arrondissement seront actualisés.

- prochaine réunion du bureau, du bureau élargi et du comité de section : mercredi 28 mars au lycée Danton à Brive. Thierry Chazarin, proviseur, propose un repas pris sur place.

La séance est levée à 17h15, et elle suivie d'une sympathique collation préparée par le comité de Tulle.

A Tulle le 31 janvier 2018



Le Président : Raymond Quéraux